



1164

11

1164-CPR-EMS031

Déclaration des performances

N° 42

1. Code d'identification unique du produit type : Eléments de murs de soutènement en béton : éléments préfabriqué pour mur cantilever.
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction : indications sur étiquette produit
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Murs en béton prévus pour une application structurelle de soutènement de terrains naturels, remblais, et matériaux en vrac utilisés dans les ouvrages de bâtiment ou travaux de génie civil
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :
 PREFA 31 (PBM 31)
7, route de Lafitte
31390 Carbonne
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : 2+
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Le CERIB, organisme notifié n° 1164
a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+
a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	C30/37 – C35/45 – C40/50	EN 15258:2008
Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction (de l'acier)	Rm = 515 MPa Re = 500 MPa	
Résistance mécanique (par calcul)	Voir résistance des matériaux (béton et acier) et dispositions constructives	
Dispositions constructive	Fiches techniques (voir catalogue)	
Durabilité	Classe d'exposition : XF1 à XF4, XA1 à XA3, XS1 à XS3, XD1 à XD3 Condition d'environnement : C à G	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Jimmy Toutain, Directeur de site
Le 05/01/15 à Carbonne

